



Demande de transfert pour cause de divorce

La forme masculine inclut le féminin, le singulier et le pluriel. Veuillez cocher les cases correspondantes et compléter le formulaire. Tous les champs sont obligatoires. Les ratures et l'usage de correcteurs liquides sont interdits.

REMARQUE IMPORTANTE: En règle général, la notification de partage de la prévoyance dans le cadre d'un divorce/de la dissolution du régime matrimonial est directement envoyée par le tribunal compétent aux institutions de prévoyance concernées. Ce formulaire n'est nécessaire qu'à titre exceptionnel, veuillez en vérifier la nécessité auprès du tribunal compétent.

Le preneur de prévoyance soussigné demande le transfert de l'avoir de libre passage ci-dessous à la suite d'un divorce/de la dissolution du régime matrimonial.

Coordonnées

N° de compte

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

Rue

NPA localité

Divorce/dissolution du régime matrimonial

Date du mariage/enregistrement du partenariat

Nom et prénom du conjoint/partenaire enregistré

Date de naissance du conjoint/partenaire
enregistré

Date du divorce/de la dissolution du régime
matrimonial



Instruction de versement

IBAN/N° de compte

Banque et IID (N° clearing)
(en l'absence d'IBAN uniquement)

Société/prénom et nom du titulaire du compte

Adresse du titulaire du compte

NPA et localité du titulaire du compte

Montant

CHF

ou clôture

Délai (au plus tard 6 mois après
la réception de la demande)

au plus tôt le

ou

Je confirme l'exactitude et l'exhaustivité des indications ci-dessus et des documents soumis. J'autorise la fondation à procéder au besoin à des vérifications complémentaires, notamment auprès des tribunaux, autorités et institutions de prévoyance. Je prends connaissance du fait que la fondation de libre passage de la Banque WIR doit transmettre la décision de justice à l'institution de prévoyance ci-après. La fondation décline toute responsabilité quant aux conséquences des éventuels retards de paiement et paiements non exécutés, en particulier dans le cas d'un versement en fin d'année. **Le droit suisse s'applique. Le for et le lieu d'exécution est Bâle.**

Date

Signature du preneur de prévoyance

À retourner avec toutes les annexes applicables à:

Fondation de libre passage de la Banque WIR, case postale, 4002 Bâle

Annexes obligatoires:

- Copie d'une pièce d'identité officielle valide du preneur de prévoyance

- Copie intégrale du jugement de divorce/dissolution du partenariat et convention éventuelle approuvée par le tribunal

- Attestation de force exécutoire/de force de chose jugée, si cela ne figure pas dans le jugement

- Confirmation du bénéficiaire indiquant qu'il accepte le virement sur le compte cible, si cela ne figure pas dans le jugement

- Confirmation de l'institution de prévoyance indiquant que le compte cible appartient à une caisse de pension ou à une institution de libre passage, si cela ne figure pas dans le jugement